

AGENDA PAROISSIAL

Dimanche 10 janvier : Vêpres Grégoriennes, 17h30, à Notre-Dame des Victoires.

Lundi 11 janvier, 10h15, ND des Victoires : Prière pour les défunts avec ND de Montligeon.

Mardi 12 janvier, 17h30 : Rencontre des **catéchistes** de l'école St Martin.

Mercredi 13 janvier, 17h30 : Rencontre des **curés** du doyenné Angers-Centre.

Vendredi 15 janvier : Journée de Jeûne et de Prière pour sortir d'une *bioéthique aveuglée* - "QUE NOS YEUX S'OUVRENT" (cf. <http://diocese49.org>).

MESSES EN SEMAINE

Cathédrale : du **lundi** au **samedi**, 9h ; du **lundi** au **vendredi**, 19h.

Église Notre-Dame des Victoires :

forme ordinaire : **lundi**, 11h15 ; du **mardi** au **vendredi**, 11h30.

forme extraordinaire : **lundi - mardi, jeudi - vendredi**, 18h30 ; **mercredi - samedi**, 8h30.

Les intentions des messes sont affichées dans les églises et sur le site paroissial, <http://cathedrale-angers.fr/>.

SACREMENT DE RÉCONCILIATION

Cathédrale : **MATIN** : **mardi**, de 10h à 12h et **vendredi**, de 9h30 à 11h ;

APRÈS-MIDI : **lundi à jeudi**, 17h - 18h50 ; **vendredi**, 16h - 18h50 ; **samedi**, 16h - 18h.

Église Notre-Dame des Victoires : **samedi**, de 16h30 à 18h30.

ADORATION EUCHARISTIQUE

Cathédrale Saint-Maurice : du lundi au vendredi de 17h00 à 19h00.

Église Notre-Dame des Victoires : chaque lundi et jeudi de 17h15 à 18h15.

MESSES DOMINICALES

Cathédrale Saint-Maurice : 11h et 18h30.

Église ND des Victoires (forme ordinaire) : samedi 18h30 ; dimanche 9h30.

Église Notre-Dame des Victoires (forme extraordinaire) : 11h00.

SERVICE PAROISSIAL DES MALADES

Vous avez besoin de bavarder, d'être écouté, de vous confier, de briser votre solitude, de partager un moment de silence et de prière. Vous désirez recevoir la Communion ou le sacrement des Malades. Prenez rendez-vous : secretariatcure.cathedrale49@outlook.fr.

LUTTEZ CONTRE L'ISOLEMENT

Si vous avez repéré des personnes qui sont vraiment isolées et qui auraient besoin d'être accompagnées, n'hésitez pas à appeler au 02 41 05 40 00 (Mairie d'Angers). Consultez :

<http://www.angers.fr/actualites-sorties/63381-un-plan-pour-combattre-l-isolement/index.html>



PAROISSE
Cathédrale Saint-Maurice - Notre-Dame

Dimanche 10 janvier 2021

ISSN 2727-6589

Jeûnons et prions pour sortir d'une bioéthique aveuglée "QUE NOS YEUX S'OUVRENT"

La loi de révision de bioéthique sera examinée début février au Sénat. Devant les enjeux soulevés par ce texte, le groupe de travail bioéthique de la Conférence des Évêques de France, propose une initiative spirituelle : **4 vendredis de jeûne et de prière à compter du vendredi 15 janvier 2021** afin de demander à Dieu d'éclairer les cœurs et les intelligences.

Le projet de loi relatif à la bioéthique sera débattu en deuxième lecture au Sénat au début de l'année 2021.

Nous savons combien les questions bioéthiques suscitent légitimement de la crainte parce qu'elles peuvent être prisonnières du pouvoir de la technique et ne plus être au service de la personne dans l'unité de son être où le corporel et le spirituel sont indivisibles.

À la suite du vote des députés en seconde lecture à l'Assemblée Nationale, Mgr d'Ornellas avait intitulé un communiqué « Est-ce le sens de l'histoire ? ». Il écrivait ceci : « Les députés sont-ils allés dans le sens de l'histoire ? Leur vote n'est-il pas guidé par une certaine myopie ? ».

C'est pourquoi, encouragés par les évêques de France, les membres du groupe bioéthique de la conférence des évêques de France proposent à l'aide du document « Que nos yeux s'ouvrent » quatre journées de prière et de jeûne en janvier-février 2021 afin que les yeux de tous, les nôtres et ceux d'autrui, s'ouvrent et sachent discerner la dignité inouïe de toute créature humaine.

Que l'Esprit Saint éclaire nos consciences et nous guide pour l'évangélisation dans notre société contemporaine.

+ Mgr Emmanuel Delmas, évêque d'Angers.

PERMANENCES D'ACCUEIL - PRESBYTÈRE DE LA CATHÉDRALE

4 rue St Christophe, **02 41 87 58 45** - cathedrale@diocese49.org

Du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h et de 14h à 18h ; samedi de 9h à 12h.

Pour contacter M. le Curé : secretariatcure.cathedrale49@outlook.fr.

Site paroissial : <http://cathedrale-angers.fr/>

Presbytère Notre-Dame des Victoires : 3 rue de l'Aubrière ; 02 41 19 56 41.